

FONDATION ANCRAGE

APPEL À PROJETS

En partenariat avec la Faculté de médecine de l'Université de Genève et la Faculté de biologie et médecine de l'Université de Lausanne, la Fondation Ancrage propose des bourses à de jeunes médecins cliniciens chercheuses et chercheurs désireux de mener des recherches cliniques à l'étranger, dans les domaines de l'oncologie-chirurgie oncologique et de la neurologie-neurochirurgie.

Les bourses seront octroyées annuellement pendant une durée de 2 ans au maximum. Le montant de chaque bourse est à la libre appréciation du comité scientifique, mais ne devrait pas dépasser CHF 100'000 par année.

Critères d'éligibilité

- Être affilié·es à la Faculté de médecine de l'Université de Genève (HUG) ou à la Faculté de biologie et médecine de l'Université de Lausanne (CHUV)
- Présenter un projet de recherche clinique qui doit se dérouler à l'étranger pour une période maximale de 2 ans, dans les domaines de l'oncologie/chirurgie oncologique ou de la neurologie/neurochirurgie
- Avoir commencé une formation clinique, mais pas au-delà de 5 ans après l'obtention d'un titre de spécialisation
- Disposer d'une lettre d'invitation de l'institut d'accueil
- Disposer d'une lettre de soutien de l'institution d'origine (chef·fe de service). La reprise du candidat·e à son retour est un atout, sans pour autant constituer une condition

Conditions pour remise des dossiers de candidature

- Dossier complet en format .pdf, avec documents dans l'ordre suivant : CV, lettre de motivation, projet de recherche, lettres de référence de l'institution d'origine et de l'institution hôte
- Les documents doivent être rédigés en anglais
- Mise en page: Le dossier complet ne doit pas dépasser 10 pages recto. Les documents rédigés par le/la candidat·e doivent être présentés en police Arial, 12pt (cette consigne ne s'applique pas aux documents de tiers)
- L'utilisation d'outils IA n'est pas autorisée; le cas échéant, la candidature sera exclue

Délai de soumission et contact

Le délai de soumission des dossiers est fixé au 30 avril 2026, pour un financement dès septembre 2026.

Les dossiers de candidature sont à adresser au secrétariat de la Fondation Ancrage par courriel, à mallen@pictet.com